

**BEAUVECHAIN**

- ◆ HAMME-MILLE
- ◆ L'ECLUSE
- ◆ NODEBAIS
- ◆ TOURINNES-LA-GROSSE

**Bureau de poste**


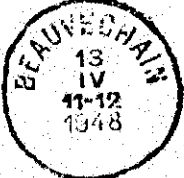



Une sous-perception fut ouverte à Beauvechain le 20.02.1877. Ce bureau devient une distribution le 28.06.1884 puis fut supprimé en 1886. Un dépôt-relais y fut ensuite ouvert le 18.06.1893. L'Ordre spécial du 19.10.1910 l'intitulera BEVECOM/BEAU-VECHAIN.

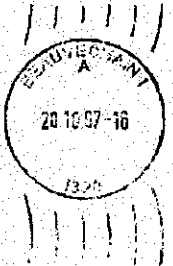







La commune de L'ÉCLUSE et la section de SCLIMPRÉ (dépendante de la commune de MÉLIN) sont détachées du

canton postal de Meldert et rattachées au canton postal de Beauvechain (Ordre spécial n°103 du 21.11.1924). La sous-perception de Beauvechain est transférée de la 1<sup>ère</sup> circonscription postale vers la 7<sup>e</sup> circonscription de Namur (Ordre de service n°13 du 10.03.1932). Le bureau de poste de Beauvechain est transféré du bureau de tri de Tienen X vers celui de Namur X (Annexe à la N.Drp E/78 du 18.12.1968).

Suite à la fusion des communes le bureau principal de Beauvechain est installé chaussée de Namur 15 à Hamme-Mille. Ce dernier prenant la dénomination de Beauvechain 1. Le bureau situé au centre de Beauvechain prenant la dénomination de Beauvechain 2.

**Cachets à date**

Modèle vu	Bureau	Description	Première date	Dernière date
		<b>Beauvechain-Beve-com.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur en 4 lignes. Mois en chiffres romains.	08.04.1920	05.04.1934
		<b>Beauvechain.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur en 4 lignes. Mois en chiffres romains.	17.04.1936	19.04.1951
	A	<b>Beauvechain A.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	11.01.1952	01.11.1990
	A	<b>Beauvechain A.</b> Oblitération simple cercle (sur socle). Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	1969	22.11.1982
	1A	<b>Beauvechain 1 A.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	06.07.1992	31.12.2000

	1A	<b>Beauvechain A.</b> Oblitération roulette. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	28.10.1997	31.12.1999
	2A	<b>Beauvechain 2 A.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	13.09.1991	03.06.1996
	B	<b>Beauvechain B.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera B. 7 points.	11.01.1952	18.07.1990
	1B	<b>Beauvechain 1 B.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	22.01.1991	31.12.1999
	2B	<b>Beauvechain 2 B.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	?	?
	C	<b>Beauvechain C.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera C. 7 points.	1952	17.07.1984
	1C	<b>Beauvechain 1 C.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	?	31.12.1999
	1D	<b>Beauvechain 1 D.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	09.02.1991	31.12.1999

	<p>1E</p>	<p><b>Beauvechain 1 E.</b>  <i>Oblitération simple cercle.</i>  <i>Bloc dateur sur 1 ligne.</i>  <i>Code postal 1320 en arc de</i>  <i>cercle.</i></p>	<p>04.05.1998</p>	<p>31.12.1999</p>
--	-----------	--	-------------------	-------------------

La forme francisée de Beauvechain apparaît déjà dans les actes les plus anciens : *Bavo-heim* devient *Bavechin* qui se change parfois en *Bavenchin*, *Bauvenchein*, *Bavenchien*, *Bauvachin*, *Bavechines*, *Bavechien*, *Beauvecinne*, *Bauvechen*. En flamand : *Bavincheen*, *Bavechem*, *Bevekom* ou *Bevecom*

En 1856, le village et ses hameaux comptait 369 maisons : Beauvechain et *les Burettes* (201 maisons) ; la *Misère* (12 maisons) ; la *Grande Bruyère* (156 maisons).

Au 19<sup>e</sup> siècle, trois chemins de grande communication traversaient la commune : de Nodebais à Cappellen ; de Tirtemont à Hamme ; de Beauvechain à Piétrebais.

**Historique sommaire**

Beauvechain fut une enclave liégeoise en territoire brabançon jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La commune fut fusionnée avec celle de Tourinnes-la-Grosse par le décret du 09.12.1810. Les deux localités furent ensuite séparées par la loi du 20.03.1841. Une entité Beauvechain réunit les villages de Hamme-Mille, L'Écluse, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse lors de la fusion des communes en 1977.

Un moulin à eau tournait à Beauvechain ; profondément remanié en 1737, il était encore en activité jusqu'aux environs de 1928. Le moulin à vent, signalé au tournant des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., fonctionnait encore en 1896, mais n'était plus recensé en 1937. Le village n'a guère connu d'entreprises industrielles dignes d'être mentionnées, sinon qu'en 1970, deux manufactures employaient ensemble 35 personnes.

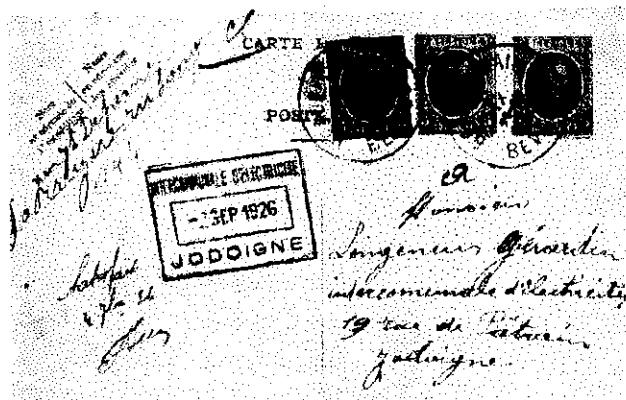
Ce fut en 1936 que fut installée une base d'aviation de combat. Le 10 mai 1940, dès l'aube, quelques appareils furent détruits au sol par la *Luftwaffe*. Pendant l'occupation, les Allemands développèrent considérablement le champ d'aviation et ses installations. Celui-ci fut pris par les troupes canadiennes en 1944, puis utilisé par les Américains. En 1946, la base abrita l'ancien 160<sup>e</sup> Wing de la R.A.F. Devenu un centre de formation aujourd'hui, la base s'étend sur le territoire de quatre localités, Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Nodebais et Piétrebais et couvre plus de 600 hectares.



Beauvechain : La station vers 1910 (Collection : Daniel Goffin).

**Population**

Recensement	Habitants	Recensement	Habitants	Recensement	Habitants
1693	416	1910	1.955	1977	4.845
1801	521	1961	1.808		
1846	1.743	1976	1.555		



Entier postal de Beauvechain à Jodoigne. Affranchissement de 0,25 F. Cachet à date bilingue Beauvechain-Bevecom du 02.09.1926. (Collection : Daniel Goffin).

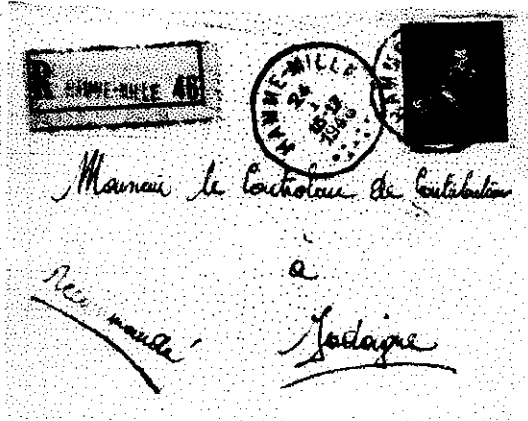
# HAMME-MILLE

tion est promue au niveau de la 5<sup>e</sup> classe. La 4<sup>e</sup> classe sera décrétée par l'Arrêté royal du 28.06.1898. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le bureau de poste de Hamme-Mille hérite de la 3<sup>e</sup> classe le 30.12.1908 pour se voir rétrograder au rang de la 4<sup>e</sup> classe par l'Ordre spécial n°123 du 13.09.1912. Lors de la Première Guerre mondiale, le bureau est fermé en août 1914 pour s'ouvrir en B. Postamt du 25.07.1915 au 31.10.1918. La perception qui avait été ramenée au niveau de la 3<sup>e</sup> classe par l'Ordre spécial n°76 du 17.04.1920 avec effet à partir du 30.12.1914 rouvre ses portes après l'Armistice. La perception de Hamme-Mille s'attache le dépôt-relais de MELDERT par l'Ordre spécial n°93 du 07.05.1920. En 1932, le bureau de poste de Hamme-Mille est détaché de la 1<sup>ère</sup> circonscription postale pour faire partie de la 7<sup>e</sup> de Namur (Ordre spécial n°13 du 10 mars). En 1968, il est transféré du bureau de tri de Tienen X vers celui de Namur X (Annexe à la N.Drp E/78 du 18.12.1968). Il est enfin promu au niveau de la 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 1971.

Le bureau de poste actuel est situé au n°15 de la Chaussée de Namur.









## Bureau de poste



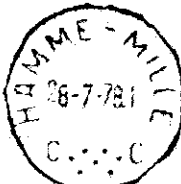





Un bureau de distribution y fut ouvert le 01.12.1850. Il devient bureau de perception de 6<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 1870. Par la circulaire du 09.10.1873, la percep-



## Cachets à date

Modèle vu	Bureau	Description	Première date	Dernière date
		<b>Hamme-Mille.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur en 3 lignes. Mois en chiffres romains.	Heure en 1 <sup>ère</sup> ligne du bloc dateur	
			25.11.1920	06.05.1924
		<b>Hamme-Mille.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 4 lignes. Mois en chiffres romains. 7 points.	Heure en 3 <sup>e</sup> ligne du bloc dateur	
			1924	02.01.1944
		<b>Hamme-Mille.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. 7 points.	24.01.1946	08.08.1973
		<b>Hamme-Mille.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	08.07.1975	20.06.1988

		<b>Hamme-Mille.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	04.08.1982	30.09.1990
		<b>Hamme-Mille.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	?
	A	<b>Hamme-Mille A.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	06.04.1950	26.06.1985
	A	<b>Hamme-Mille A.</b> Oblitération simple cercle sur socle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	05.11.1965	25.11.1983
	A	<b>Hamme-Mille A.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	A	<b>Hamme-Mille A.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	27.12.1990
	B	<b>Hamme-Mille B.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera B. 7 points.	29.12.1951	26.06.1985
	B	<b>Hamme-Mille B.</b> Oblitération simple cercle sur socle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera B. 7 points.	05.11.1965	25.11.1983

	B	<b>Hamme-Mille B.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	B	<b>Hamme-Mille B.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	02.10.1990	30.12.1990
	C	<b>Hamme-Mille C.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera C. 7 points..	30.10.1952	26.06.1985
	C	<b>Hamme-Mille C.</b> Oblitération simple cercle sur socle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera C. 7 points.	05.11.1965	25.11.1983
	C	<b>Hamme-Mille C.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	C	<b>Hamme-Mille C.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	?
	D	<b>Hamme-Mille D.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	D	<b>Hamme-Mille D.</b> Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	?

Le nom de Hamme indique que c'est un ancien lieu d'habitation (*ham, han, heim*) et est commun à un très grand nombre de localités tant en France qu'en Allemagne ou en Belgique francophone et néerlandophone. *Ham, Hamma, Hamme* ou *Hamme-sur-Néthen* sont les formes utilisées pour désigner la localité au cours des siècles passés.

*Mille, Mil, Mellin, Melin, Mylle, Nylle* et *Milen*, sont les orthographes recensées pour le hameau de Mille.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Hamme comptait 146 maisons et Mille 51.

Le chemin de Louvain à Namur et de Wavre à Hamme traversent le village. On avait établi jadis un pont à bascule près du point de jonction des deux routes.

### Historique sommaire

Hamme-Mille, avec les localités de L'Écluse, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse, fait partie depuis 1977 de l'entité communale de Beauvechain.

Les localités de Hamme et de Mille ont été fusionnées en vertu du décret de réunion du 21.01.1811.

La vocation économique de la localité a été et est encore essentiellement agricole. Il y avait, vers 1811, deux moulins à eau en activité, fariniers tous les deux. On les retrouve encore en 1896. À cette époque, c'était la physionomie d'une bourgade agricole que nous donnait le recensement. En 1970, on signalait que quatre entreprises spécialisées en bâtiment et génie civil donnaient du travail à 42 salariés et trois entreprises de réparation de véhicules occupaient 23 personnes.

### Population

Recensement	Habitants*	Recensement	Habitants*	Recensement	Habitants
1693	H137-M108	1784	H220-M161	1910	1.136
1709	H117-M80	1801	H303-M103	1961	1.234
1755	H230-M90	1846	904	1976	1.505

\* H = Hamme ; M = Mille.

### Anecdote

Ordre du jour du 27.01.1925.

Le facteur L.A.L. Van Meerbeeck est porté à l'ordre du jour pour sa vigilance et son dévouement dont il a fait preuve à l'occasion d'une collision entre deux trains.

Lettre en port préférentiel de l'Administration  
Communale de Nodebais.  
Affranchissement à 1,75 F.  
Cachet à date de Hamme-Mille du 16.02.1970  
(Collection : D. Goffin)

